

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

M^{gr} du Curel, évêque de Monaco, est parti samedi pour le Vigan, où il compte effectuer un séjour de quelques semaines.

La sortie de la Société l'*Estudiantina Monégasque* s'est effectuée avant-hier et a été des plus brillantes. L'excellente phalange musicale avait choisi pour but de son excursion la charmante presqu'île de Saint-Jean.

Dans la matinée, et dès leur arrivée, nos instrumentistes ont donné une aubade à la Municipalité de Saint-Jean, et M. Rebours, leur président, a remercié cette dernière de son cordial accueil. A midi, un banquet réunissait quatre-vingts convives à l'hôtel Namouna.

On a largement fait honneur à un menu succulent. Au champagne, le président se lève et, dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements, il dit combien il est fier d'être à la tête d'une phalange qui a remporté les succès inoubliables de Marseille, Carpentras, Genève, Grenoble, et, plus récemment, de Cannes. M. Rebours n'a pas manqué d'adresser un souvenir ému à la mémoire de son regretté prédécesseur, M. Treglia, à l'activité et à l'autorité duquel sont dues la plus grande partie des victoires.

M. Rebours excuse M^{gr} du Curel, évêque de Monaco et président d'honneur de la Société. Il lève son verre en l'honneur de M. Loubet, président de la République; de S. A. S. le prince Albert et de S. A. S. le prince Louis.

Ce toast a suscité d'unanimes ovations.

Diverses personnalités ont pris ensuite la parole et ont bu aux futurs succès de la Société.

L'après-midi a été des plus intéressantes. L'*Estudiantina*, avec sa sûreté habituelle, a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire et notamment ceux qui lui ont valu ses derniers succès au concours de Cannes. Une séance de chant et de comédie a été donnée par de jeunes artistes appartenant à la Société des *Amis de la Jeunesse*. Puis on est allé visiter les intéressantes carrières des travaux du port, où MM. Fontana, Gamba et Bulgheroni ont fait à la Société un excellent accueil et une très cordiale réception.

Au retour, à Saint-Jean, vers cinq heures, a commencé une sauterie à laquelle ont pris part plusieurs demoiselles du pays, et qui s'est prolongée jusqu'à l'heure du départ qui s'est effectué au milieu de l'entrain et de la gaieté générale, bien que le temps, très favorable dans la journée, se soit gâté et que quelques gouttes de pluie aient commencé à tomber. A sept heures et demie, la Société était de retour à Monaco.

La Société Philharmonique fera son excursion annuelle dimanche prochain, 19 courant, à Dol-

ceacqua (Italie) Nous savons déjà qu'un accueil des plus sympathiques est réservé à la doyenne de nos Sociétés.

En vue des prochaines régates internationales, la Société des Régates a organisé, dimanche dernier, des courses d'entraînement pour les équipes du rowing. L'expérience a été remarquable en tous points.

La mer était faiblement houleuse, avec fraîche brise d'Est.

Voici les résultats fort intéressants de ces régates, qui se sont courues sur un parcours de 1,500 mètres :

PREMIÈRE COURSE. — Yoles franches, 2 rameurs (juniors et seniors) :

Premiers, équipe *Petit Train*. MM. F. Rocchesani, L. Rapaire; barreur, P. Rocchesani. Temps, 7'58".

Deuxièmes, équipe *Cake Walk*. MM. E. Bellinzona, E. Bronfort; barreur, C. Médecin. Temps, 8'0".

Troisièmes, équipe *Malgré Tout*. MM. P. Marquet, L. Robini; barreur, Barral. Temps, 8'15".

DEUXIÈME COURSE. — Yoles franches, 2 rameurs (débutants) :

Premiers, équipe *Tant Più*. MM. C. Médecin, J. Sanmori; barreur, Médecin. Temps, 8'25".

Deuxièmes, équipe *Pourquoi Pas?*. MM. J. Berta, P. Borelli; barreur, Barral. Temps, 8'26".

Troisièmes, équipe *Qui Sait?*. MM. L. Vaccaroni, J. Chiaverini; barreur, P. Rocchesani. Temps, 8'30".

Dans cette course, *Qui Sait?* a abordé *Pourquoi Pas?* au premier virage; il n'y a pas eu d'avaries d'aucun côté.

TROISIÈME COURSE. — 4 rameurs (juniors et seniors) :

Premiers, équipe *Sans-Souci*. MM. F. Rocchesani, L. Soudrille, Forzinetti, L. Rapaire; barreur, P. Rocchesani. Temps, 6'45".

Deuxièmes, équipe *Méli-Mélo*. MM. Marquet, E. Bronfort, E. Bellinzona, L. Robini; barreur, C. Médecin. Temps, 6'51".

Troisièmes, équipe *Bric-à-Brac*. MM. J. Berta, P. Borelli, C. Médecin, J. Sanmori; barreur, Barral. Temps, 7'20".

4^e COURSE. — Handicap (canoé, 2 rameurs, 4 rameurs) :

Premiers, équipe *Méli-Mélo*. MM. P. Marquet, E. Bronfort, E. Bellinzona, L. Robini; barreur, C. Médecin. Temps compensé, 8'1".

Deuxièmes, équipe *Qui Sait?*. MM. L. Vaccaroni, J. Chiaverini; barreur, Barral. Temps compensé, 8'7".

Troisième, *Garde-à-Vous*. Canoé, M. F. Rocchesani. Temps compensé, 8'11".

Quatrièmes, équipe *Risque Tout*. MM. J. Berta, L. Rapaire; barreur, Rocchesani. Temps compensé, 8'25".

Les courses étaient dirigées par MM. Néri, président; Baud, capitaine d'entraînement, et E. Muller, délégué de la section rowing. MM. Vaccarezza et Olivier jugeaient aux virages.

Une foule nombreuse a assisté des divers points de la Principauté à ces intéressantes courses.

Un cheval, s'étant échappé, parcourait le boulevard de la Condamine à une allure forcenée qui pouvait causer les plus graves accidents. Grâce au courage de M. Marius Brémond, qui se précipita vers l'animal et parvint à le maîtriser, aucune conséquence fâcheuse n'est survenue.

Le feu s'est déclaré, hier, à la villa René, rue Terrazzani, dans la cave de M. Adorni. L'éveil a pu être donné à temps et le concours des voisins a suffi pour enrayer ce commencement d'incendie, dont on n'a pu établir la cause. Les dégâts sont d'ailleurs insignifiants.

Accident. — Dimanche après-midi, vers 5 heures et demie, le nommé Barthélemy Censio, âgé de 14 ans, se trouvant un moment seul dans l'appartement de ses parents, maison Siolly, à Saint-Roman, s'emparait d'un paquet de poudre qu'il a versé dans une bouteille vide. Une bougie allumée était près de lui, et à un moment donné la bouteille explosa, blessant Censio par ses nombreux éclats. Celui-ci porte plusieurs ecchymoses sur tout le corps; il a été transporté à la pharmacie Cruzel, où on lui a pratiqué un pansement. Le blessé en sera quitte pour quelques jours de soins, ses lésions n'offrant pas un caractère de gravité.

Dans ses audiences des 6 et 9 juin, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Berro Louis, né à Vintimille (Italie) le 20 janvier 1880, garçon boucher à Beausoleil (Alpes-Maritimes), 25 francs d'amende (par défaut) pour introduction de viande en fraude. Confisqué la viande saisie. Le sieur Vanucci Joseph, boucher à Beausoleil, son patron, a été déclaré civilement responsable (par défaut);

Camous François-Charles, né à La Turbie (Alpes-Maritimes) le 12 juillet 1848, cultivateur, demeurant à La Turbie, quarante-huit heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Curti Emile, né à Borgo San Siro (Italie) le 21 septembre 1875, garçon de magasin, demeurant à Monaco, deux mois de prison pour abus de confiance et escroqueries;

Landi Venerio, né à La Spezzia (Italie) le 7 mars 1870, mécanicien, demeurant à Toulon, sept ans de travaux forcés, pour complicité de vol par recel;

Pensa Joseph-Jean, né à La Spezzia (Italie) le 29 juin 1882, plombier, sans domicile fixe, quinze ans de travaux forcés pour vol qualifié.

Les obsèques de M. Eugène Adam, le regretté président de la Société sportive d'encouragement, dont la personnalité était bien connue à Monte Carlo, ont été célébrées mardi à Paris, à Saint-Philippe-du-Roule.

M. Henry Adam, fils du défunt, conduisait le deuil avec les proches parents. Le lieutenant-colonel Lamy représentait le Président de la République.

Tout ce que Paris compte de sportmen et d'hommes dévoués à la prospérité des courses avait tenu à rendre un suprême hommage à la mémoire de cet homme éminent.

De nombreuses couronnes avaient été offertes,

parmi lesquelles : Société d'encouragement, Société du Demi-Sang, Société de sport de France, Sociétés des courses de Nice, la presse hippique, le *Jockey*, *Auteuil-Lonchamp*, *Paris-Courses*, la municipalité de Saint-Ouen, le Cercle du chemin de fer, les entraîneurs de Maisons-Laffite ; le comité, le secrétariat, les employés du contrôle, de la presse hippique, etc.

Dans l'assistance très nombreuse :

MM. A. Abeille, prince P. d'Arenberg, Edmond Archdeacon, Jacques d'Archdeacon, baron L. d'Aymery, vicomte d'Autchamp, Edmond Blanc, J. de Brémond, Camille Blanc, baron de Brimont, comte Costa de Beauregard, B. Chan, G. Cantor, comte de Chazelles, Cohen, comte R. de Clermont-Tonnerre, Maurice Caillault, Crémère, Comte Offenbach, E. Deschamps, comte H. Delamarre, W. Canaple ;

MM. Emile Combes, président du Conseil ; de Selves, préfet de la Seine ; Lépine, préfet de police ; Hornez, directeur des Haras ; P. Cabaret, directeur du Secrétariat à l'agriculture ; Jean Dupuy ; J. Develle ; R. Cavard, directeur de la sûreté générale ; général baron Baillod ; Edgard Combes, secrétaire général du ministre de l'intérieur ; de Sevin, directeur de haras ; Hennion ; prince A. d'Arenberg, prince Murat, E. Riotteau, comte Greffulhe, présidents des Sociétés de courses parisiennes ; Robaglia ; Le Roy ; Arnaud, chef du secrétariat particulier du préfet de la Seine ; Guillemot ; Plazen ; Coutard, inspecteur des finances ; Loliva ; Palouzié, maire de Saint-Ouen ; Duverdy, maire de Maisons-Laffite ; Lartiaux, ingénieur en chef des chemins de fer du Nord.

Des discours ont été prononcés par MM. Ernest Caron, administrateur, et Papin, vice-président de la Société sportive.

Après l'absoute, le corps a été transporté à Poissy (Seine-et-Oise), où a eu lieu l'inhumation.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Nous apprenons avec regret le décès du comte Camille de Renesse, survenu avant-hier matin, au Château Beaulieu, où il résidait depuis plusieurs années.

Le défunt, qui était âgé de 68 ans, descendait d'une des plus vieilles familles de Belgique.

C'était un littérateur fort estimé, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques, dont l'un, une *Vie de Jésus-Christ*, souleva, à son apparition, de violentes polémiques et fut édité presque en même temps en Italie, en Angleterre et en Espagne.

Très répandu à Nice où il comptait de nombreuses sympathies, sa disparition laissera de grands regrets.

Du Golfe-Juan :

L'escadre anglaise, au nombre de 27 unités navales, est en ce moment dans les eaux du Golfe-Juan. Hier, a eu lieu à bord du *Bacchante*, un dîner offert par Sir Baldwin-Walker, amiral.

Parmi les notabilités qui assistaient au dîner nous remarquons :

L'amiral Sir Wilmot, H. Fawkes, du *Good Hope*, M. Cavasse, maire de Vallauris, M. Capron, maire de Cannes, et M^{me} M. Delêtre, lieutenant-colonel du 112^e à Antibes, et M^{me} M. Pleindoux, commissaire de police à Vallauris, et les commandants des croiseurs de l'escadre.

M. Chancel, maire d'Antibes, qui avait été invité, s'était fait excuser.

Au dessert sont arrivés M. Henry, sous-préfet de Grasse, et M^{me}.

A 3 heures, les convives se rendent à la kermesse du Golfe-Juan où le champagne leur est offert.

A leur arrivée à la fête, l'« Echo musical » du Golfe-Juan attaque l'hymne national anglais qui est entendu têtes découvertes. A la fin de l'hymne, la population fait une ovation aux officiers supérieurs anglais, puis la musique a joué la « Marseillaise »

Lettre de Paris

Paris, 13 Juin 1904.

La Fête des Fleurs est une des plus charmantes trouvailles qu'ait imaginées la bienfaisance parisienne pour

attirer une foule élégante qui réalise à la fois le double but de s'amuser et de soulager de méritoires infortunes.

Le décor, vous le connaissez : c'est cette allée prestigieuse qui part d'Armenonville pour aboutir à la Cascade. Les bosquets, les grands arbres font déjà un encadrement unique au monde. Hier, à cette verdure, on avait ajouté les guirlandes fleuries et les oriflammes ; les gardes municipaux, haut campés sur leurs chevaux d'armes, et divisant la file des luxueux équipages, venaient aussi donner à la cérémonie un air de gala de très grande allure ; de place en place, les musiques militaires faisaient entendre des fragments d'un répertoire choisi, bien fait pour scander harmonieusement cette marche des voitures fleuries.

Le long des trottoirs, la foule, massée, se tenait compacte, distribuant ses bravos et redoublant d'acclamations au passage des victorias les mieux embellies : suffrage populaire qui ne faisait que devancer celui des arbitres installés devant le Tir aux pigeons.

C'est, en effet, devant le Tir aux pigeons que se tenait, ainsi que les années précédentes, le jury chargé de décerner les prix — sous la forme de jolies bannières — aux voitures les plus méritantes. Les jurys ont toujours le devoir de se montrer sévères ; mais celui d'hier a dû revêtir la triple cuirasse pour résister aux sourires séduisants, aux œillades quêtées, et ne donner ses récompenses qu'à celles qui, vraiment, s'en étaient montrées dignes.

Mais chacun a ratifié le jugement de ces commissaires, lorsqu'ils ont décerné le double prix d'honneur à M^{lle} Marconnier et à M^{lle} Dorgère.

M^{lle} Suzanne Marconnier, de l'Opéra, nous est, en effet, apparue tout à fait séduisante dans sa victoria garnie de fleurs mauves ; et quant à M^{lle} Arlette Dorgère, naguère pensionnaire choyée des Variétés et divette aujourd'hui triomphante de Marigny, elle était exquise de finesse et de distinction dans son automobile, qu'un cygne d'œillet blancs conduisait. Le cygne était éblouissant de blancheur ; M^{lle} Ariette Dorgère nous faisait songer à Léda — une Léda, hélas ! habillée, mais si élégamment ! Disparaissant ainsi sous les fleurs jolies, M^{lles} Marconnier et Dorgère semblaient avoir réuni, pour orner leurs voitures, les corbeilles qui chaque soir, sur la scène, en hommage leur sont apportées.

Faut-il encore citer des noms?... Faut-il vanter le frais minois de M^{lle} Eva Haussmann et de son amie, M^{lle} Citetta, toutes les deux de Marigny, dans un « panier » délicieusement attelé, et mieux fleuri encore ? Faut-il regretter que M^{lle} Margyl ait cru devoir cacher, dans une voiture fermée, le ravissant visage que nous avons si souvent admiré sur la scène des Folies-Bergère ? Faut-il nommer M^{lles} Liane de Lancy, Anna Thibaud, Rita del Erida, Gaby Dell'au, Alice Bleuette, Angèle de Linières, Germaine Lauret, etc. ?

Je préfère tout résumer en vous disant que tout Paris, hier, était aux Acacias, le Tout-Paris mondain, le Tout-Paris frivole, et aussi le Tout-Paris politique, représenté par M. Alpy, M. Lozé, M. Bascou, et tant d'autres encore. Les fleurs sont, en effet, déesses bienfaitrices, dont l'accueil à tous est le même, sans souci du fâcheux protocole.

* * *

Les conférences organisées à la salle des Agriculteurs, par la *Revue politique et littéraire* et par la *Revue scientifique*, ont un très grand succès. Hier soir, c'est devant un nombreux auditoire qui l'a chaleureusement applaudi que M. le docteur Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, a traité un sujet qui intéresse chacun de nous : la *Vieillesse*.

— Tout est rempli de difficultés dans cette question, dit, en débutant, le savant professeur. Qu'est-ce que la vieillesse ? A quel âge commence cette période malheureuse de notre existence ? Par quoi est-elle caractérisée ? Quelles sont les causes qui la produisent ? et, si c'est une véritable maladie, peut-on, sinon la guérir, du moins en retarder la fatale conclusion ?

Les peuples sauvages paraissent avoir toujours eu en horreur l'état de sénilité, puisqu'ils détruisaient les vieillards. Chez les civilisés modernes, on ne les supprime pas, mais on les met à la retraite. Cependant, le vieillard tient généralement à la vie, en vertu de ce principe que plus on a vécu, plus on a envie de vivre.

On attribue généralement la vieillesse à l'usure des éléments microscopiques de notre individu, des cellules, qui ne se renouvellent plus chez les vieillards avec la même activité que chez les adultes. M. Metchnikoff fait de sérieuses objections à cette théorie ; d'après lui, on doit rechercher la cause de l'atrophie des organes qui constitue l'état de vieillesse à l'action produite par les toxiques ou les microbes infectieux. La vieillesse ne serait donc pas autre chose qu'une maladie microbienne infectieuse dont le siège se trouverait principalement dans le gros intestin qui est un véritable réservoir à microbes.

La même cause est commune à tous les mammifères,

tandis que les oiseaux, chez lesquels le gros intestin n'existe presque pas et qui éliminent très rapidement les éléments toxiques et les microbes introduits par leur alimentation, sont moins facilement atteints par la décrépitude. A l'appui de son dire, M. Metchnikoff fait présenter à l'assemblée un chien âgé de dix-sept ans, qui est un très vieux chien, et un perroquet de 75 ans, qui a l'aspect d'un oiseau jeune, alerte et bien portant.

Si la vieillesse est une maladie, quels remèdes peut-on lui opposer ? Un régime approprié, répond M. Metchnikoff, de nature à éviter l'auto-intoxication.

C'est parfait et nous voilà avertis.

Mais je crains fort que l'homme se résigne bien malaisément à se priver toute sa vie des plaisirs de la table afin de vivre quelques années de plus.

* * *

C'est le moment de rappeler, à la veille des élections académiques, ce spirituel distique de Fontenelle :

Quand nous sommes quarante, on se moque de nous ;
Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux.

On sait que c'est à la fin de ce mois que l'Académie doit donner un successeur au regretté Octave Gréard. Parmi les candidats éventuels à ce fauteuil, on avait cité le vicomte d'Avenel, l'auteur de tant de statistiques rétrospectives et pittoresques ; M. Emile Gebhart, historien et conteur ; M. Edmond Harocourt, poète, et M. Jules Lafosse, sociologue et orateur. Jusqu'à présent, toutefois, on ne mentionne, comme tout à fait officielle, que la candidature de M. Emile Gebhart.

Mais nos Immortels s'apprêtent, malgré tout, à recevoir plus d'une visite.

Les visites académiques !... Il y aurait un livre à faire, à ce sujet. Les anecdotes abondent. Rappelons-en quelques-unes :

Lorsque Ponsard se présenta à l'Académie, Augier avait voulu le recommander en personne et l'accompagna dans plusieurs de ses visites.

Briffaut, lorsqu'on alla le voir, était frappé de paralysie et recevait son monde couché sur un fauteuil aussi vieux que lui, vermoulu et dépaillé. En outre, il était d'une désespérante sobriété de paroles.

— C'est singulier, dit tout bas, à Augier, Ponsard, qui voyait le bonhomme pour la première fois : on dirait qu'il est endormi.

— Non, répond froidement Augier, il est empaillé, voilà tout.

— Comment ! empaillé ?

— Certainement, riposte Augier, en montrant le fauteuil avarié de l'académicien. Regardez plutôt ! Voyez la paille qui lui sort du dos !

Quand Léon Gozlan s'avisait, lui aussi, de poser sa candidature à l'Académie, il alla voir, une fois, le digne M. Patin.

— Que me voulez-vous ? lui demanda brusquement ce sévère immortel ; vous venez me demander ma voix ? Je n'ai jamais lu aucun de vos ouvrages.

Sans se déconcerter, Gozlan se dirigea vers la porte, et répliqua, en saluant :

— Ce n'est pas votre voix que je viens vous demander, monsieur, c'est votre fauteuil.

Certains candidats ne manquent pas de tact et tâchent de se faire pardonner jusqu'à leur succès. C'est le cas d'Emmanuel Dupaty qui, élu à l'Académie française, alla aussitôt déposer sa carte chez Victor Hugo, son concurrent malheureux, après y avoir écrit ce quatrin :

Avant vous, je monte à l'autel,
Mon âge avait droit d'y prétendre ;
Déjà vous êtes immortel
Et vous avez le temps d'attendre.

Un jour, Sainte-Beuve recevait la visite d'un candidat, qui était un savant bien plus qu'un écrivain.

— Puisque vous êtes un savant, lui dit Sainte-Beuve, vous devez pouvoir me dire combien il meurt, en moyenne, d'académiciens par an.

— Monsieur, il en meurt deux et demi ! riposta l'autre, sans broncher.

— En vérité ! Quel malheur qu'il n'en meure pas trois ! Nous nommerions un savant, un homme d'Etat, et, qui sait ? pour le troisième, on nous passerait peut-être un homme de lettres...

La vieillesse peut être, quelquefois, un titre académique. Quand celle-ci s'accroît d'un catarrhe chronique, se fortifie de laryngite, ou affecte seulement la coquetterie de l'emphysème, le cas du candidat devient encore meilleur.

Un écrivain oublié aujourd'hui, M. T..., dut, naguère, à un stratagème de ce genre de devenir « un des Quarante ». Doué d'une santé robuste qui eût fait échouer un littérateur plus qualifié que lui, M. T..., alors dans toute la force de l'âge, conçut l'idée sublime de se faire suppléer par sa femme dans les visites traditionnelles.

Avec une opiniâtreté systématique, l'intelligente épouse déclarait uniformément, à tous les Immortels :

— Ce pauvre T... est bien malade, il ne passera pas l'hiver; s'il obtenait seulement cinq ou six voix au prochain scrutin, il mourrait heureux !

Le résultat de cette tactique fut inespéré: son élection fut une des plus belles dont on ait gardé le souvenir. Dès qu'il fut nommé, d'ailleurs, T... guérit comme par enchantement, et il occupa son fauteuil pendant près d'un demi-siècle !

L. S.

LETTRES ET ARTS

Le nouvel oratorio de don Lorenzo Perosi, *le Jugement universel*, n'a pas eu tout le succès qu'on en attendait et qui avait signalé l'apparition de ses précédents ouvrages. La critique fait d'assez nombreuses réserves au sujet de cet oratorio.

« Don Perosi, dit un journal, s'est posé à lui-même ses colonnes d'Hercule. Quel sujet mystique plus élevé pourrait-il traiter après *le Jugement universel* ? Il s'est placé dans la curieuse alternative ou de changer le genre de ses travaux, ou de cesser d'en écrire de nouveaux. Le public de Rome s'est incliné devant le génie musical vraiment supérieur de don Perosi, il a admiré une fois de plus la maîtrise du compositeur, l'habileté de l'orchestrateur, mais il n'a pas été convaincu. Et la raison est celle-ci : que don Perosi est resté cette fois inférieur à la hauteur de sa propre conception. Il ne faut pas en faire un grief contre lui. Qui aurait pu affronter impunément la pensée de traiter un semblable sujet ? Wagner et Beethoven eux-mêmes auraient reculé. La puissance musicale ne saurait arriver là. Don Perosi, en écrivant *le Jugement universel*, a dû se rendre compte de l'énorme différence qui existe entre l'ambiant humain et le surnaturel, dans le sens religieux du mot. Il fut maître en illustrant la vie du Rédempteur, il sut écrire des pages de grande suavité, comme celle de la naissance de Jésus dans le Noël ou de l'adoration des Mages dans *le Massacre des Innocents*; la note solennelle ne lui manque pas dans *Lazare* et dans *la Résurrection*. Avec *Moïse*, il avait confirmé ses brillantes qualités d'évangéliste musical. Parvenu au point culminant de l'histoire religieuse et, en même temps, de sa propre carrière, il lui a manqué l'adresse du Divin poète, qui interrompit son cantique là où la difficulté de la description devenait trop ardue même pour un génie comme le sien. Le compositeur, trop confiant peut-être dans son brillant génie musical, a voulu s'élever à d'inaccessibles hauteurs. Nouvel Icare, il a trop approché du soleil et il s'est brûlé les ailes. Maintenant nous sommes curieux de savoir quel sujet il traitera. Le champ de l'oratorio est encore très vaste pour lui, et il est probable qu'il y reviendra. A moins qu'il veuille se consacrer à l'opéra religieux, qui eut avant lui d'excellents champions en Donizetti et Bizet, qui écrivirent *le Déluge* et *Noé*. Sa qualité de prêtre lui permettra-t-elle de se livrer à ce genre ? Nous voulons l'espérer, parce qu'ainsi de nouveaux horizons lui seraient ouverts, et que don Perosi, malgré cette dernière tentative peu heureuse, est un artiste à justifier les meilleures espérances... »

On sait que c'est au théâtre Constanzi, de Rome, que furent exécutés, le 8 avril, *le Jugement universel* et *le Stabat Mater* de don Perosi, avec M^{mes} Karola et Bruno et le ténor Marconi pour interprètes.

Fin juillet, cette année, le théâtre d'Orange donnera *l'Hippolyte couronné*, de Jules Bois. Ce drame antique, qui semble moderne par l'intensité de l'émotion, l'intérêt constant et croissant, la véhémence, la clarté, le pathétique des situations, est une transformation complète du thème d'Euripide.

M. Jules Bois a conçu le jeune héros comme un initié des mystères, un Parsifal païen précurseur des chrétiens martyrs.

La nourrice de Phèdre est une sorcière aux rites de haine et d'amour; quant à Phèdre elle-même, elle se fille beaucoup plus à la Sakoutala hindoue qu'à la Phèdre de Racine. M. Jules Claretie a été sollicité pour prêter quelques-uns des meilleurs artistes de sa troupe, particulièrement les grands tragédiens M^{me} Segond-Weber et M. Lambert fils, qui, ayant assisté à la lecture de la pièce, en sont sortis enthousiastes.

L'administrateur de la Comédie-Française aime trop les belles œuvres pour ne pas faire plaisir aux poètes qui en écrivent. Quant à M^{me} Caristie Martel, directrice du théâtre d'Orange, avec M. Charles Fomentin qui demanda sa pièce à M. Jules Bois, ils espèrent pour leur artistique effort un très gros succès avec *Hippolyte couronné*.

Une revue allemande, la *Musique*, publie une étude de M. Jean Chantavoine sur une opérette de jeunesse de Franz Liszt, intitulée *Don Sanche*. Cette œuvre de Liszt était considérée comme disparue, et tous les biographes du maître en regrettaient la perte. M. Jean Chantavoine l'aurait retrouvée à Paris, et, si nous sommes bien informés, dans les cartons de l'Opéra.

La souscription ouverte pour le monument de César Franck, qui doit être érigé dans le square Sainte-Clotilde, sera définitivement close prochainement.

L'œuvre du statuaire Alfred Lenoir est très avancée, et la date de l'inauguration pourra être fixée dans un délai très rapproché.

Il reste encore à couvrir diverses dépenses, notamment les frais nécessités par les travaux des fondations et du soubassement.

Le comité adresse un dernier appel aux personnes désireuses de contribuer à la glorification du grand musicien français et leur demande de vouloir bien envoyer le montant de leur souscription à M. Vincent d'Indy, à la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques.

MARINE ET COLONIES

Par décision présidentielle du 5 juin, M. le contre-amiral Belleu est nommé à l'emploi de major général de la marine, à Cherbourg; M. le lieutenant de vaisseau Daniel, au commandement d'un torpilleur à la défense mobile d'Algérie; M. le lieutenant Yvon, au commandement du torpilleur affecté à l'Ecole de chauffe de la défense mobile de Cherbourg; M. le lieutenant de vaisseau Reveille, au commandement du contre-torpilleur d'escadre la *Flamberge*; M. le lieutenant de vaisseau Le Caroller, au commandement de la chaloupe-canonnière la *Jacquin*; M. le lieutenant de vaisseau Péréz, au commandement du contre-torpilleur d'escadre l'*Arquebuse*; M. le lieutenant de vaisseau Merveilleux du Vignaux, au commandement de la canonnière la *Comète*; M. le lieutenant de vaisseau Portier, au commandement de la canonnière *Henry-Rivière*; M. le capitaine de frégate Thoret, au commandement de l'avisotorpilleur le *Lièvre*, et de la défense mobile de la Corse.

L'escadre de la Méditerranée. — L'escadre de la Méditerranée, actuellement au complet à Smyrne où le *Gaulois*, le *Galilée*, la *Francisque*, le *Dard* ont rallié, sera à Salonique du 16 au 23 juin, au Pirée du 23 au 29 juin et à Toulon le 4 juillet. C'est le croiseur *Linois* qui conduira à Constantinople l'amiral et les officiers de l'escadre qui doivent être présentés au sultan.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Gabriel Tarde. — G. de Tarde, appelé Gabriel Tarde, qui devait faire, mercredi 18 mai, une conférence sur l'Avenir latin, sous les auspices de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*, est mort presque subitement le 12 mai. Il assistait encore aux obsèques de M. Gréard, le 29 avril.

Gabriel Tarde, né en 1843, qui fut d'abord magistrat, et longtemps juge d'instruction à Sarlat, se fit connaître par des études de criminologie, qui lui valurent d'être appelé à diriger le service de la statistique au ministère de la Justice (1894). Là, il aborda les problèmes sociologiques et fonda la psychologie sociale qui, pour lui, était toute la sociologie. A la mort de Nourrisson, le Collège de France lui donna la chaire de philosophie moderne en 1900, pour renouveler par son enseignement plus spécial les cadres un peu usés d'une chaire faisant double emploi avec les chaires de Faculté.

Il fut élu, dans la section de philosophie, membre de

l'Académie des Sciences morales et politiques, la même année, en remplacement de Levêque.

Ses principaux livres sont : *Crimes de la foule*; *Criminalité comparée*; *Criminalité professionnelle*; *Lois sociales*; *Transformation du droit*; *Logique sociale*; *L'opposition universelle* (1897); *L'opinion et la foule* (1901); *Psychologie économique* (1902); *Les Transformations du pouvoir*. Mais son ouvrage essentiel fut *Les Lois de l'imitation* (3^e édition, 1900). C'est là, en effet, qu'il expose de façon synthétique l'ensemble de sa théorie qui fait reposer l'enchaînement des faits sociaux sur les lois de ce qu'il appelle des ondes d'imitation, idée très intéressante et qui eut un grand retentissement, partagée d'ailleurs par Baldwin et d'autres. Dans ses livres, qui ne sont pas toujours reserrés autant qu'on pourrait le désirer, abondent les faits, les observations qu'il avait recueillies dans sa longue carrière de magistrat, de statisticien et de liseur. Il donnait bien l'impression de ce qu'il était réellement, un esprit tout à fait intéressant, plein d'aperçus ingénieux et d'idées fécondes régies par un système d'une cohérence intrinsèque incontestable.

Contre la vivisection. — Je me garderais bien de prendre parti, dans une question aussi controversée, mais je dois signaler la campagne qui est menée par les docteurs Mesnard, Maréchal et Dezwatines, qui affirment que la vivisection est parfaitement inutile au développement de la science. D'après eux, en effet, l'analogie qui existerait entre les organes des animaux et les nôtres serait absolument trompeuse. Leur étude serait donc inutile à la chirurgie; et ils nous donnent comme preuve que les Américains, dont l'école de chirurgie est absolument remarquable, ne pratiquent pas la vivisection. En ce qui concerne la médecine pure, ils affirment que l'on n'a ni le don, ni le pouvoir de faire naître, chez un animal témoin, des maladies identiques à celles que l'on voudrait soigner chez l'homme. Pour la physiologie, la vivisection serait tout aussi inutile; car les grandes découvertes ont été faites sans elle; et elle n'aurait servi à rien établir de bien certain.

Le mouvement antivivisectionniste a pris une assez grande importance en Allemagne et en Angleterre, où il existe un hôpital antivivisectionniste à Baternsea et à Francfort.

Si nous demandions l'opinion des lapins et des cobayes ? Nul doute qu'ils ne soient antivivisectionnistes, eux aussi.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 12 Juin 1904

CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	sable.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli.	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
SAINT-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.
GÈNES, remorqueur <i>Marte</i> , ital., c. Zoleri,	entr. de Dragage.
TORRE DELLE SALINE, cutter <i>Pasquina-Madre</i> , ital., c. Pignatelli,	charbon.
CASTIGLIONE DELLA PESCAIA, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. Ceralli,	—

Départs du 5 au 12 Juin

CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	sur lest.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
TRAPANI, br.-goél. <i>Stella d'Italia</i> , ital., c. Fortunato,	—

PROROGATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous signatures privées, en date, à Monaco, du 25 mai 1904, enregistré,

M. Ange BONA, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco;

M. Sylvestre FERRARIS fils, aussi entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco;

Et M. Etienne FERRARIS, également entrepreneur, demeurant aussi à Monaco,

Ont déclaré proroger purement et simplement pour une année à partir du 26 mai 1904, c'est-à-dire jusqu'au

26 mai 1905, la durée de la société en nom collectif formée entre eux sous la raison « Ferraris fils et C^{ie} » pour l'entreprise de travaux de construction et de travaux publics ou particuliers, au capital de 42,000 francs, aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à Monaco du 26 mai 1903, enregistré, publié et déposé conformément à la loi.

Cette prorogation a eu lieu sous les mêmes conditions que celles stipulées audit acte de société, sauf la modification suivante :

« Le siège de la Société sera dorénavant à Monaco, rue de la Colle, n° 4. »

Toutes les autres dispositions de l'acte de Société du 26 mai 1903 continueront à produire leur effet.

Pour extrait :
Sylvestre FERRARIS fils.

Un des originaux dudit acte de prorogation de société a été déposé, le 11 juin 1904, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Pour mention :
Sylvestre FERRARIS fils.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur **Alexandre ROCCA**, épiciier, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de **vingt jours**, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le **19 juillet prochain, jour de mardi, à 2 heures et demie du soir**, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 18 juin courant, à deux heures de l'après-midi, dans un appartement au deuxième étage de la maison Ferrero, sise à Monaco, boulevard de l'Ouest, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers consistant en : piano Pleyel, bicyclettes, fauteuils, chaises, tables, commode, toilette, table de nuit, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi 20 juin courant, à deux heures de l'après-midi, dans un magasin sis à Monaco, rue du Milieu, numéro 23, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de marchandises et objets mobiliers dépendant de la faillite du sieur Alexandre Rocca, épiciier à Monaco, et consistant en : riz, thé, farine, pâtes alimentaires, chocolat, savon, tapioca, moutarde, boîtes de conserves, verrerie, vaisselle, balances avec poids, comptoir, étagères, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge-Commissaire de ladite faillite, en date du 10 juin 1904, enregistrée.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, à Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e EYMIN, notaire à Monaco, le dix-huit mai mil neuf cent quatre, le DOMAINE PRIVÉ DE S. A. S. MONSIEUR LE PRINCE SOUVERAIN DE MONACO a acquis de M. Louis MÉDECIN, propriétaire-rentier, et de M^{me} Julie LORENZI, son épouse, demeu-

rant ensemble à Monaco, quartier de la Condamine, rue Florestine,

Moyennant, en sus des charges, un prix principal de **dix-sept mille cinq cent soixante-deux francs** :

1^o Une parcelle de terrain sise à Monaco, quartier des Salines, d'une superficie de huit cent soixante-dix-huit mètres carrés, dix décimètres carrés, prise dans une plus grande propriété portée au plan cadastral sous le numéro 26 de la section A, tenant : à l'est, au Domaine acquéreur ; au midi, au même Domaine et à un chemin de propriétaires ; au couchant, au même chemin, et, au nord, à M. Henri Crovetto,

2^o Et tous les droits généralement quelconques des vendeurs sur le chemin de desserte situé au couchant de la parcelle ci-dessus désignée.

Pour l'exécution de ce contrat de vente, domicile a été élu à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire.

Une expédition transcrite dudit contrat a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur le terrain et les droits acquis par le Domaine privé de Son Altesse Sérénissime, des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles auront à requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, passé lequel délai elles seront déchues de tous droits sur lesdits terrain et droits.

A Monaco, le quatorze juin mil neuf cent quatre.

Signé : Alex. EYMIN.

A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (entre le Crédit Lyonnais et la gare de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.

MANUCURE

M^{me} M. Rosticher

Masseuse diplômée

de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage du D^r Paul Archambaud.

Passage Gram, MONTE CARLO

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

PEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. - Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU - DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MARQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	6	772.2	772.5	772.2	771.8	771.4	20.8	23.1	22.8	22.5				20.8	72
7	70.	69.5	69.	68.8	68.5	22.4	23.	22.6	21.8	20.5	75	—	Beau.		
8	66.	66.2	66.1	66.2	66.3	22.1	23.2	22.	21.5	20.1	78	—	Pluie,		
9	65.	65.2	65.1	65.3	65.4	20.5	21.2	21.5	21.	20.1	80	—	—		
10	65.5	65.8	64.8	64.7	64.9	2.	22.5	21.8	20.8	20.2	82	Sud-Est	Nuageux.		
11	66.8	68.	67.	68.1	68.	21.2	22.5	21.8	21.2	20.	89	—	Pluie.		
12	68.	68.5	68.	69.	69.	21.2	22.6	21.5	21.1	20.	88	Est.	—		
DATES		6	7	8	9	10	11	12							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	23.1	23.2	23.2	21.2	22.5	22.5	22.6						
		Minima	21.	19.2	19.5	20.	19.2	18.5	18.6						
												Pluie tombée : 55mm			